

Le magazine d'une ville solidaire

Décembre
2010
N°74



LE GOUVERNEMENT
VA T'IL FAIRE AUGMENTER
LES IMPÔTS LOCAUX ?

Budget !

LE GOUVERNEMENT
VA T'IL FAIRE AUGMENTER
LES IMPÔTS LOCAUX ?



ET SI JE DEVAIS
PAYER LES SERVICES
MUNICIPAUX
AU PRIX RÉEL ?

ET SI
LA RESTAURATION
SCOLAIRE ÉTAIT
PRIVATISÉE ?

ET SI LA RÉSIDENCE
POUR PERSONNES
ÂGÉES FERMAIT ?

Alertons-nous !

Les budgets communaux sont remis en cause.
Participez à votre réunion de quartier.

sommaire

- 3 **Notre ville**
L'accueil des personnes âgées, une urgence
- 4 **Photos**
Octobre novembre à Montataire
- 5 **Éditorial du Maire**
- 6 **Culture**
Programmation de décembre
- 7 **Notre ville**
L'école n'est pas une marchandise
- 8-9 **Reportage**
Budget : le compte n'y est pas !
- 10 **Intercommunalité**
Un avenir économique pour le sud de l'Oise
- 11 **International**
Bruxelles derrière les retraites et les plans d'austérité ?
- 12 **Brèves**
- 13 **Tribunes libres**
- 14 **Portrait**
Pierre-Louis Diaz de la Fuente
- 15 **État civil, Jade News**

notre couverture

Elle est consacrée ce mois-ci au budget. Nous sommes entrés, en effet, dans la période où la ville commence à élaborer son budget. C'est donc aussi le moment où Monsieur le Maire et les élus consultent et informent les Montatairiens sur la situation financière de la ville. Au cours de onze réunions de quartier, la ville donne la parole aux habitants pour donner leur avis, demander des explications, poser des questions. Comme l'indiquent les questions posées dans cette Une, cela concerne chacun d'entre nous. Votre participation est donc particulièrement attendue. En attendant, nous vous invitons à lire le dossier en page 8 et 9 consacré au... budget !



Pour ne pas oublier

La ville de Montataire a célébré comme il se doit le 11 novembre. Cette année, celui-ci avait un caractère particulier puisqu'il s'est déroulé autour d'un monument aux morts entièrement restauré. Après le défilé traditionnel et le discours du représentant des anciens combattants, les collégiens d'Anatole France ont entonné la Marseillaise et la chanson de Craonne, superbe chant antimilitariste. Écrit en 1917, la légende affirme qu'un million de francs or, en plus de la démobilisation, furent promis à qui dénoncerait l'auteur de la chanson. Pas étonnant qu'elle fut interdite en France jusqu'en 1974.



Allumage de la flamme par Christian Gérard, président de la fédération nationale des anciens combattants (FNACA)



Discours d'André Biette, représentant de l'association des anciens combattants (ARAC)



La chanson de Craonne et la Marseillaise interprétées par les collégiens d'Anatole France

L'accueil des personnes âgées, une urgence

Depuis 2007, la municipalité est en attente de l'autorisation de créer un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Devant le risque de voir les délais encore rallongés, le conseil municipal a adopté une motion réaffirmant avec fermeté sa volonté de créer cette structure dans les plus brefs délais.

La municipalité est engagée depuis 2006 dans la création d'un EHPAD car il n'existe aujourd'hui sur la commune qu'une seule structure pouvant accueillir des personnes âgées autonomes car la RPA n'est pas médicalisée. Il s'agit de la Résidence Maurice Mignon qui propose 38 logements. C'est bien entendu insuffisant au regard des 690 retraités de 75 ans que compte la ville. D'autant que le nombre de personnes confronté à la dépendance augmente régulièrement, passant à Montataire de 549 en 2005 à 590 en 2010.

C'est pourquoi la municipalité s'est engagée en 2006 dans la création d'un EHPAD sur la commune et déposé une demande de création de places le 25 mai 2007 auprès du Conseil général et de l'État (DDASS).

Un avis favorable a été rendu quelques mois plus tard par le Comité Régional de l'Organisation sociale et médico-sociale (CROSM) pour la création d'un établissement de 80 places d'accueil permanent et de 4 places d'accueil temporaire dont 24 à 28 places

pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Depuis, Montataire est inscrit sur une liste d'attente.

Mais avec la nouvelle organisation des institutions de la santé publique mise en place par la Loi Bachelot, la municipalité pourrait être contrainte de recommencer toute la procédure. Ce qui, du même coup, lui ferait perdre sa place sur la liste d'attente. D'autant que le Conseil général de l'Oise évoque la nécessité de faire réaliser une nouvelle

analyse des besoins sur le département, ce qui prendra quelques mois supplémentaires.

Pour Jean-Pierre Bosino, « il est absolument impossible d'attendre encore plusieurs années pour démarrer ce chantier, qui demande au moins 36 mois entre l'autorisation de création de place et l'ouverture de la structure ».

Le Conseil municipal s'est donc adressé au Président du Conseil général de l'Oise et au Directeur de l'Agence régionale de santé pour que son rang soit maintenu sur la liste d'attente.



Le futur emplacement où sera construit l'EHPAD, entre la cuisine centrale et le cinéma Pathé

Le choix de la dignité

C'est l'association Adef Résidence que la ville a choisi pour gérer le futur établissement. Cette structure, sélectionnée pour ses qualités d'écoute et d'accueil des personnes âgées, gère actuellement 42 établissements dans le respect et la dignité des personnes qui correspondent aux valeurs portées par la municipalité. C'est essentiel car les personnes âgées sont des personnes vulnérables qui peuvent facilement devenir des victimes de maltraitance. Destiné aux Montatairiens, la municipalité compte mettre en place une politique tarifaire qui rende l'établissement accessible au plus grand nombre. On sait en effet combien il est difficile pour les personnes disposant de revenus modestes et leur famille de trouver des structures de qualité pour les accueillir. Faute de revenus suffisants, celles-ci se retrouvent en effet dans la plupart des cas dans des maisons de retraites qui s'apparentent à des mouiroirs. Ça ne devrait pas exister mais les personnes âgées représentent un marché très lucratif

qui fait peu de cas de la dignité. 5% des plus de 65 ans et 15% des plus de 75 ans seraient ainsi concernés par la maltraitance.

Les pouvoirs publics se sont enfin emparés de la question en renforçant la prévention des phénomènes de maltraitance.

C'est pourquoi Montataire a fait preuve de vigilance dans le choix de la structure qui gèrera le futur Ehpad.

En effet, la ville a choisi la dignité pour ses Anciens comme elle aime à les appeler. Le fonctionnement exemplaire de la résidence Maurice Mignon en est la preuve. De même que les nombreuses actions dont elles bénéficient : repas et voyage de fin d'année, colis

de Noël, diverses sorties, un journal des retraités, des navettes pour se rendre au cimetière, etc.



octobre novembre a Montataire



Super loto à la salle Marcel Coene, organisé par le comité de jumelage Montataire-Finsterwalde



Le clown Tieno à l'école Lucie et Maurice Bambier. Tieno permet aux enfants d'avoir une approche de l'art clownesque et des métiers du cirque.



Inauguration des Martinets



Semi-marathon des villes et des carrières. 204 athlètes étaient présents. Corinne Weewauters de Montataire termine 1^{ère} des féminines



Samarabalouf au Palace, du jazz manouche qui fait penser à Django Reinhardt



Remise de



32^e exposition annuelle de la société mycologique de Montataire, sur la place de la mairie



Rénovat du quart



Loto à l'espace de rencontres organisé par le Montataire basket-ball



Nettoyage du Thérain par le club de canoë kayak pendant la semaine de l'environnement



Discou de la s



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est parti pour une série de onze réunions et plusieurs visites de quartier mais aussi des rencontres avec le personnel municipal, les associations, les commerçants, les enseignants. Nous voulons, avec ce dispositif, permettre au plus grand nombre de citoyens, d'acteurs de la vie locale, de partenaires, de participer à la préparation du budget 2011 de notre ville.

D'abord pour une raison fondamentale qui touche à notre démarche : la vie démocratique ne s'arrête pas aux élections, elle doit exister en permanence y compris dans des moments importants comme la préparation du budget. Ensuite, parce que le contexte économique, social, financier et fiscal au niveau national, qui est le reflet de la crise capitaliste, pèse d'un poids considérable sur nos choix municipaux. Le passage en communauté d'agglomération dès le 1^{er} janvier prochain avec nos voisins de Creil, Nogent et Villers-Saint-Paul bouleverse aussi les données de notre budget.

Enfin, c'est bien ensemble que nous devons réfléchir à faire les choix pour maintenir nos services municipaux, tenter de répondre aux besoins sans alourdir la fiscalité ou privatiser les services publics, comme veut nous y contraindre le gouvernement.

N'hésitez pas à participer aux différentes rencontres, nous avons besoin de vous entendre, d'écouter vos avis et propositions, d'examiner ensemble les initiatives à prendre pour se défendre et exiger d'autres orientations.

Nous avons aussi besoin de plus de solidarité, de nous serrer les coudes face aux mauvais coups. Les salariés de chez Goss sont toujours sous le coup d'un plan de suppressions d'emplois assorti maintenant de la menace : ou bien les suppressions d'emploi (50% de l'effectif) ou bien le dépôt de bilan ! Avec les syndicalistes et Alain Blanchard, Conseiller Général, nous avons rencontré le Préfet sur cette affaire en novembre dernier. L'État doit intervenir pour permettre l'étude des propositions qui sont faites par l'ensemble des organisations syndicales et le comité d'entreprise pour limiter le nombre de licenciements et pour diversifier les productions.

À bientôt de vous rencontrer lors d'une visite de quartier ou au cours de l'une des réunions programmées.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire



Inauguration de la fresque de la mairie annexe des Montateis réalisée par Christophe Saluzzo



Remise des prix du 31^e festival des talents cachés



Rénovation urbaine, "Blondi demain". Les habitants du quartier étaient conviés à discuter du projet



Discours de clôture de Marie-Paule Buzin, adjointe au maire, de la semaine bleue à la Résidence des personnes âgées

Programme de décembre

Le palace • Service culturel

Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97

Vendredi 3 décembre à 20h30

Loïc Lantoine

Le Palace

Chanson • Tout public • Durée : 1h30 • Tarifs 10€/4€

Ce sera la troisième visite de Loïc Lantoine au Palace. Ce chanteur qui ne chante pas, poète attachant et drôle, avec un regard gorgé d'amour et de tendresse pour le monde et ses habitants. ■

www.myspace.com/loiclantoine

Samedi 4 décembre à 20h30

Assemblée générale de l'AMEM

École Jean Jaurès

à 14h30 dans le préau de l'école Jean Jaurès. ■

Mardi 7 décembre à 19h30

Apéro-théâtre

Le Palace

Projet de création avec la Compagnie Chenevoy

Nous avons demandé à l'auteur, Emmanuel Darley, de nous écrire une pièce qui sera créée en janvier 2012 au Palace. Il échangera avec vous ses folies, ses visions, les mêlera aux vôtres pour nous offrir la saison prochaine une belle pièce, un spectacle drôle et percutant comme il sait les écrire. Le thème : Et si demain le « rural » n'existait plus ... ? Imaginons un monde sans campagne... ou sans ville... 6 auteurs de théâtre reconnus seront associés à ce projet pour travailler sur cette thématique.

Apéro-Théâtre le mardi 7 décembre à 19 heures 30 au Palace avec une pièce inédite d'Emmanuel Darley par la Compagnie Chenevoy : « Nid douillet Tendre famille ». Ce sera un beau moyen de se retrouver.

Atelier d'écriture les samedi 11 et dimanche 12 décembre de 10h à 12h et de 14h à 17h avec Murielle Magellan, auteur de théâtre, de roman et pour le cinéma.

(Atelier dans la salle d'animation de la bibliothèque le samedi et dans la salle de réunion au deuxième étage de la bibliothèque le dimanche.)

Ce sera le premier atelier d'écriture en vue de la création de la nouvelle pièce de théâtre d'Emmanuel Darley. ■

Mercredi 8 décembre à 10h30

Sam et la valise au sourire bleu

Le Palace

Théâtre - Création • Tout public à partir de 8 ans • Durée : 1h10

Qu'est ce qui peut sauver un enfant qui n'a plus envie de vivre? Peut-être une valise, bleue, qui transporte la mémoire de la famille, ou peut-être une petite fille, voyageuse sans attache qui redonne le sourire par la vitalité qu'elle déploie pour exister. ■

www.compagnie-lechappee.com

Samedi 11 décembre

Percussions africaines à l'AMEM

Le Palace

Percussion africaine • Tout public

Renseignements et inscriptions, veuillez contacter l'école de musique de Montataire au 03 44 25 69 65. ■

Mercredi 15 décembre à 20h30

Imomushi

Le Palace

Théâtre - Marionnettes • Tout public • Durée : 1h00

Une jeune femme en prise avec son passé réanime les souvenirs marquants de son existence. Elle revit le retour de guerre de son mari, mutilé, en un cauchemar lancinant. Face à cet être réduit à un état quasi animal, elle est peu à peu envahie par sa propre monstruosité. ■

<http://pseudonymo.free.fr/Imomushi/>

Samedi 18 décembre à 15h00

Concert de Noël de l'AMEM

Le Palace

Musique et chanson • Tout public • Entrée libre

À l'approche de Noël, l'école de musique propose un concert aux couleurs des fêtes de fin d'année donné par les élèves de l'école de musique regroupés pour l'occasion dans diverses formations.

Un programme varié : chansons et musiques de Noël et/ou ayant un rapport avec les fêtes de fin d'année et l'hiver.

Venez nombreux, seul ou en famille partager un bon moment musical et convivial. ■

Renseignements : 03 44 25 69 65

www.amem60.fr



L'école n'est pas une marchandise

Le 9 octobre dernier, le collège Anatole France a accueilli un public un peu différent de son public habituel. Une centaine de parents, d'enseignants, d'élus se sont en effet retrouvés durant une matinée pour s'informer, échanger et réagir aux attaques contre l'école publique, laïque et gratuite.

Même si les organisateurs étaient en droit d'attendre davantage de participants, ce fut une matinée riche. Dans une ambiance très conviviale, les personnes présentes se sont réparties en cinq ateliers pour aborder des questions qui touchent l'avenir de l'école.

Dans l'atelier famille-école, c'est la place des parents qui a été évoquée et ce constat partagé qu'il « fallait sortir de l'image de l'enseignant inaccessible et du parent démissionnaire. » Chacun a reconnu la nécessité d'ouvrir des espaces de discussion entre parents et enseignants au sein de l'école. Dans ce sens, la suppression des cours le samedi matin a été vivement regrettée. Conclusion : il existe un véritable besoin de communication entre parents et enseignants.

d'examen. La barre est placée tellement haut que l'enfant en difficulté va se casser la figure et se sentir mal». Une démarche aux antipodes de celle du Réseau d'aide aux enfants en difficulté (RASED) qui valorise au contraire le progrès accompli par les élèves.

L'atelier réforme de l'école ou attaque du service public

Pour les participants, il y a bien réforme de l'école mais pour en faire un outil au service de l'économie. Il n'est plus question ni de service public ni de former des citoyens. L'éducation est devenue un marché au terme du traité de Lisbonne. C'est pourquoi, selon les intervenants, le gouvernement n'a cessé de dévaloriser l'école, pour pousser les familles qui en ont les moyens vers l'école privée. Cela passe par la casse et la précarisa-

les multiples difficultés auxquelles le lycée est confronté : la dégradation des conditions de vie lycéenne, le dédoublement des cours qui n'existe pas dans tous les établissements, le manque de manuels scolaires, la suppression de l'histoire-géographie, etc.

L'atelier école et fonds publics : il a été souligné la baisse des effectifs dans certains collèges en raison de la suppression de la carte scolaire. Les parents qui en ont les moyens envoient en effet leurs enfants ailleurs. Pour les participants, il est évident « que l'affaiblissement du service public est un atout pour le privé. » Ils ont ainsi évoqué la décision du département de la Somme de financer les établissements privés, espérant que l'Oise lui emboîte le pas. Il a été également souligné la baisse de la scolarité



Réunion au collège Anatole France



Enseignants et élus se sont retrouvés pour s'informer et échanger sur l'avenir de l'école

L'atelier difficultés scolaires a soulevé de nombreux points : le passage du statut d'enfant au statut d'élève qui pose beaucoup de problèmes, la nature de la difficulté scolaire qui peut avoir des origines diverses (cognitive, psychologique, sociale, médicale). Les participants ont par ailleurs expliqué qu'il était important de comprendre que « l'enfant en difficulté est un enfant en souffrance avec, derrière, une famille qui souffre également ». D'où la nécessité d'aborder le problème de manière très large. Au chapitre des causes pouvant accentuer les difficultés rencontrées par les enfants, les évaluations ont été citées car elles « prennent de plus en plus l'aspect

tion du statut, une réduction des moyens, des heures de formation, etc. Un intervenant a rappelé l'idée de Condorcet selon laquelle « le partage du pouvoir, c'est partager le savoir. » Or conclut-il « ce gouvernement n'a jamais voulu partager le pouvoir. »

Atelier réforme des lycées : Malgré l'intitulé de l'atelier, peu de choses ont été dites sur la réforme si ce n'est pour expliquer que ce sont principalement les filières technologiques qui sont visées, que les surveillants sont toujours moins nombreux et les dotations horaires de plus en plus basses... Les participants ont surtout pointé du doigt

la baisse de la scolarité des enfants de moins de deux ans. À l'issue de cette rencontre, parents, enseignants et élus se sont accordés sur la nécessité qu'il y avait à agir ensemble pour contrer ces attaques qui risquent de transformer l'école en un lieu d'exclusion.

Chacun a en effet reconnu l'importance de se rencontrer et de créer des espaces d'échanges proches des gens. C'est-à-dire sortir des débats de spécialiste et faire le lien avec ce qui se passe dans le reste de la société : chômage, précarisation grandissante et casse de tous les services publics.

Budget : le compte n'y est pas

Depuis le 5 novembre, la consultation des habitants sur le budget municipal a commencé. Onze réunions publiques, animées par Monsieur le Maire et les élus, sont ainsi prévues dans les différents quartiers de Montataire. Cette année encore, la municipalité est confrontée à de grandes difficultés pour boucler son budget en raison d'une politique gouvernementale qui n'a de cesse d'asphyxier les collectivités territoriales.

C'est précisément en rappelant la politique menée par le gouvernement que Jean-Pierre Bosino a ouvert la première réunion de quartier aux Résidences Hélène. Un détour indispensable pour comprendre la situation dramatique dans laquelle se trouvent aujourd'hui les collectivités territoriales.

Tout d'abord le sauvetage des banques qui a mobilisé un endettement de l'Etat de 120 milliards d'euros. Tout ça pour que ces dernières reprennent les mêmes pratiques qui les avaient conduites au bord de la faillite.

Ensuite, le bouclier fiscal que le gouvernement refuse de supprimer malgré les protestations aussi bien à gauche qu'à droite. En 2009, l'Etat a donc remboursé aux contribuables les plus riches la somme de 679 000 euros en moyenne. Ainsi, Liliane Bettancourt, dont la fortune se compte en milliards s'est vue remettre 30 millions d'euros par les services fiscaux ! Et ceci à l'heure où le gouvernement annonce des réductions budgétaires dans tous les secteurs (santé, éducation, justice, etc) pour réduire le déficit.

Et la suppression de la taxe professionnelle en 2010 qui a permis aux entreprises d'économiser 11,6 milliards cette année et 5,8 milliards en 2011. On a expliqué aux Français que ce

nouvel allègement de charges favoriserait la création d'emplois. Pourtant le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter. À Montataire, il a atteint les 24 % environ contre 10 % au niveau national. Goss veut de son côté supprimer 311 emplois et Arcelor-Mittal a toujours recours au chômage technique.

Quant aux collectivités, elles perdent, avec cette mesure, une bonne partie de leur autonomie. Elles dépendent désormais pour boucler leur budget des dotations que l'Etat voudra bien leur accorder. Ainsi, avant la suppression de la taxe professionnelle, Montataire tirait 60 % de ses recettes de la fiscalité locale. Aujourd'hui, 58 % de ses ressources proviennent des dotations versées par l'Etat et la communauté d'agglomération.

Or qui dit dépendance financière dit dépendance politique. Si rien ne change en effet, on peut imaginer qu'il arrivera un moment où les collectivités territoriales ne pourront plus décider de leurs investissements ou services qu'elles veulent créer. Pour bien comprendre ce qui se joue aujourd'hui, prenons un exemple très concret. Si vous disposez d'un revenu propre, vous pouvez décider seul de ce que vous allez en faire. Mais si vous dépendez d'un tiers pour la moindre dépense,

alors cette personne pourra toujours exiger de savoir ce que vous faites avec l'argent qu'elle vous donne et vous dire qu'il y a des dépenses qu'elle refuse de financer. Demain, l'Etat pourra par exemple dire à Montataire « nous refusons que vous utilisiez la dotation pour permettre la construction de nouveaux logements » même si les besoins existent. C'est un scénario d'autant plus vraisemblable que la politique gouvernementale consiste à supprimer les services publics pour renforcer le secteur privé. Or, comme chacun le sait, cela coûte bien plus cher de se faire soigner dans une clinique que dans un hôpital.

Mais comment maintenir les services municipaux avec toujours moins de recettes ? En effet, outre la suppression de la taxe professionnelle, le gouvernement vient d'annoncer le gel des dotations aux collectivités locales. Pour Jean-Pierre Bosino, il n'y a pas d'autres solutions que de réagir et agir pour contraindre le gouvernement à changer de politique. Ou alors il faudra soit supprimer des services à la population soit augmenter de manière significative les impôts locaux pour dégager des recettes.

Les habitants font aussi le budget

À Montataire, la démocratie participative est une priorité. C'est pourquoi de multiples rencontres avec les habitants sont organisées tout au long de l'année.

Les groupes de travail tout d'abord qui réunissent élus, habitants et techniciens de la ville autour des projets de construction, d'aménagement...

Ensuite, les réunions de quartier sur le budget. C'est un moment particulièrement important de la vie municipale. Présidées par Monsieur le maire, ces rencontres sont l'occasion d'expliquer, comment sont financés les services municipaux, la destination des impôts locaux, la politique du gouvernement et de la ville en matière fiscale et surtout de connaître la situation financière de la ville. Quant à la municipalité, c'est aussi l'occasion pour elle de connaître les attentes des habitants, leur avis sur les décisions à prendre. Celles-ci ont commencé le 5 novembre et s'achèveront au mois de février.

Et puis, il y a des rencontres autour de questions diverses. Les dernières en date ont eu lieu en hiver et printemps lorsque les habitants ont été invités à venir discuter avec les élus sur l'avenir de l'intercommunalité et la transformation de la CAC en communauté d'agglomération.

Malheureusement la participation n'est pas toujours à la hauteur des enjeux. Or c'est un outil dont les habitants devraient se saisir pour faire entendre leur voix.



Réunion de quartier dans les fonds de Montataire

Le budget

Comment celui-ci compte tenu du...
posé ci-contre ?
La réduction des...
et de foncier bâti...
perdre à la ville p...
an depuis 2007...
l'Etat jusqu'en 20...
C'est un manq...
a considérable...
d'investissement...
De plus, les de...
évolué que de...
penses ont aug...
les efforts de l...
poux pour les

Les hab

Une quinz...
Hélène ont p...
Voici quelq...
questions ac...
« Vous dites...
où il est. M

2010 =

2011 =

Impôts
Dotations
produit
taxes

est pas !

unions
ataire.
raison

s exiger
l'argent
y a des
Demain,
ntaire
dotation
ouveaux
existent.
nblable
siste à
enforcer
le sait,
soigner

muni-
es ? En
profes-
noncer
ocales.
l'autres
raindre
ue. Ou
vices à
manière
égager

Le budget : un équilibre difficile

Comment celui-ci se présente-t-il cette année compte tenu du contexte que nous avons exposé ci-contre ?

La réduction des bases de taxe professionnelle et de foncier bâti payés par Arcelor-Mittal fait perdre à la ville près de 2,5 millions d'euros par an depuis 2007. Une somme compensée par l'État jusqu'en 2010 mais plus rien aujourd'hui. C'est un manque à gagner très important qui a considérablement réduit les possibilités d'investissement.

De plus, les dotations versées par l'État n'ont évolué que de 1% en 8 ans tandis que les dépenses ont augmenté de 1,4%. Et ce, malgré les efforts de l'ensemble des services municipaux pour les maîtriser.

On est donc en droit de se demander comment la ville parvient à constituer un budget qui ne soit pas déficitaire ?

D'une part grâce aux provisions constituées depuis plusieurs années pour faire face à un risque éventuel et parce que l'endettement de la ville est très faible : 252€ par habitant contre 941€ pour la moyenne des villes de même importance. C'est le résultat d'une gestion rigoureuse des services financiers. Mais celle-ci a ses limites. Si à partir de 2013, il n'y a pas de nouvelles recettes, la ville sera en déficit. L'urgence est donc à la mobilisation.



Réunion de quartier à la résidence Hélène

Les habitants s'expriment

Une quinzaine d'habitants des résidences Hélène ont participé à la réunion budgétaire. Voici quelques-unes de leurs interventions et questions adressées à Monsieur le Maire.

« Vous dites qu'il faut aller chercher l'argent là où il est. Mais il est où ? Pas dans les entre-»

prises qui sont au plus bas ! »

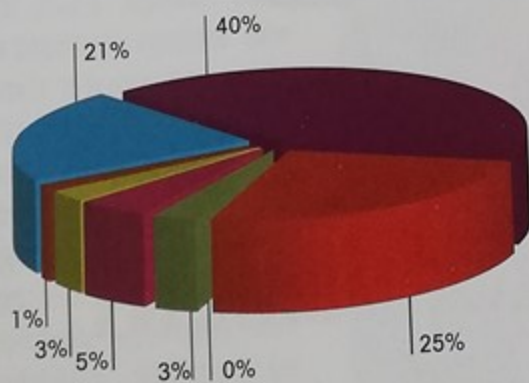
« Dans les résidences, il y a 800 logements. On est combien ce soir ? C'est démoralisant ! »

« C'est écoeurant tout ça. Faudrait donner à ces gens-là la retraite que l'on touche pour voir s'ils arriveraient à vivre avec. On pourrait aussi»

amener Madame Bettancourt faire ses courses chez Leclerc ! »

« Ma fille touche 1240€ par mois. Elle vient d'acheter un petit appartement. Quand elle a payé la taxe d'habitation et la taxe foncière, il ne lui reste pas grand chose pour vivre. »

2010 = 20,7M€



2011 = 20,3M€



Nos recettes de fonctionnement

- Impôts locaux - 3 taxes
- Dotations de l'état
- produits divers de gestion courante
- taxes diverses
- compensations
- compensation fiscales
- subventions et participations diverses
- produits exceptionnels (0%)

Les investissements

Malgré la situation financière difficile, la ville va tout de même réaliser un certain nombre d'investissements. En voici quelques-uns :

Les aménagements dans le cadre du Programme de rénovation urbaine des Martinets, subventionnés à hauteur de 65 %

Les espaces extérieurs Biondi	1 250 000 €
Résidentialisation Anatole France	515 000 €
Espaces publics Martinets	690 000 €
Voiries Martinets	833 500 €

Autres investissements :

Aménagement avenue de la Libération	870 000 €
Parc urbain « accès handicapés »	55 000 €
Plan lumière	60 000 €
Réfection salle de la Libération	50 000 €
Ravalement de l'Hôtel de ville	30 000 €
Aménagement de la Place de la Mairie	80 000 €

Mise en souterrain des réseaux rues	625 000 €
École de musique	25 000 €
Travaux suite aux réunions de quartier	70 000 €

Un avenir économique pour le sud de l'Oise

Opérationnelle depuis le mois de juin dernier, Sud Oise développement a été créée par quatre communautés de communes du bassin creillois. L'objectif : créer de l'emploi en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire et en aidant à se développer celles qui sont déjà installées. Jean-Pierre Maillot, directeur de la structure, est confiant car les entreprises montrent un intérêt évident pour le territoire. Entretien.

De quels atouts dispose le territoire pour attirer de nouvelles entreprises ?

Il y a bien sûr la proximité avec Roissy et la région parisienne qui constituent des atouts essentiels. Un groupement d'entreprise de Roissy m'a d'ailleurs confié qu'il considérait l'Oise comme faisant partie du grand bassin de Roissy. L'infrastructure routière est un autre atout avec les autoroutes A1 et A16.

La présence de sites industriels constitue par ailleurs un avantage non négligeable. On est, par exemple, en relation avec une entreprise japonaise qui veut s'installer à proximité d'une plate-forme chimique.

Il y en a une à Villers-Saint-Paul, classée Seveso qui est équipée d'azote, de l'air comprimé, de la vapeur d'eau, tous les terrains y sont compactés et c'est 6 euros le mètre carré par an. Qui dit mieux ?

On est également en contact avec une entreprise installée à Senlis et qui connaît un très fort développement. Elle compte embaucher dix ingénieurs dans les mois à venir. Alors qu'elle était plutôt opposée à s'installer dans le secteur, elle a accepté après avoir visité les Marches de l'Oise.

Est-ce qu'il existe suffisamment de terrains disponibles pour accueillir de grandes entreprises ?

Pour l'instant, on en trouve mais c'est un point sensible car les friches industrielles ne suffisent pas, nous avons aussi besoin de terrains nus. Nous travaillons donc avec les collectivités pour qu'elles créent des zones d'activité commerciale et qu'elles libèrent du foncier.

Mais le potentiel est là car cette agence a

été créée par quatre communautés de communes, ce qui représente 31 municipalités et 130 000 habitants.

D'autant que le bassin est géographiquement plus grand si on ajoute Liancourt, Senlis, Chantilly. Vis-à-vis de nos interlocuteurs, nous sommes sur un potentiel de 200 000 habitants. C'est important d'avoir ces territoires à proximité car on profite de leur image. Pour les entreprises, ce qui compte ce n'est pas la frontière administrative mais la réalité : pouvoir se loger, un cadre de vie correct, l'existence d'infrastructures comme les écoles, les crèches, le transport, etc.

niveau des formations les plus basses.

De surcroît, on constate que les entreprises ont tendance à augmenter leur niveau technique et technologique.

Il faut, par conséquent, faire un effort sur la formation. Le risque, c'est que les entreprises qui s'installent ne trouvent pas sur place les qualifications dont elles ont besoin et qu'elles aillent les chercher ailleurs. Ce serait un échec car les emplois créés doivent profiter à la population locale.

Même si l'agence est en activité depuis peu, pouvez-vous tout de même dresser un premier bilan ?

Nous avons enregistré plus de 100 projets d'implantation depuis mars. Même si tous ne vont pas se traduire par une installation, cela démontre un intérêt évident pour le territoire.

Mais d'ici à la fin de l'année, on devrait avoir une dizaine de décisions d'implantations.

Nous avons aussi de bonnes surprises avec les entreprises installées puisqu'elles regroupent leurs activités sur le territoire et créent de nouveaux emplois.

Les projets concernent plutôt l'industrie, sou-

vent dans l'économie verte. Ce sont en général des créations et non des sociétés délocalisées. De plus, ces entreprises ne développent pas seulement la production. Elles s'occupent aussi de recherche-développement, créent des services connexes (marketing, comptabilité, informatique, etc). C'est positif car lorsque les entreprises ont des activités multiples, cela se traduit par un enracinement dans le territoire.



Ainsi, une entreprise étrangère nous a contactés pour savoir s'il existait à proximité un établissement où les enfants des salariés pourraient être scolarisés en anglais. De fait, il existe un établissement international à Chantilly.

Comment se présentent les choses en termes de formation dans le bassin ?

Nous avons ce qu'il faut pour ce qui est des ingénieurs et des cadres mais nous manquons de techniciens.

L'autre difficulté, c'est de parvenir à élever le

Bruxelles derrière les retraites et les plans d'austérité ?

En réformant le régime des retraites, le gouvernement français n'a pas fait autre chose que répondre aux attentes de Bruxelles en la matière. Il n'y a en effet pas de hasard à ce que l'ensemble des pays européens aient allongé leur durée du travail. Pas un hasard non plus que tous présentent des plans d'austérité budgétaires extrêmement sévères.

Depuis longtemps, on n'avait pas vu en France une si forte mobilisation contre un projet de loi. Pendant des mois en effet, la mobilisation n'a cessé de s'étendre pour contester la réforme des retraites. Et de manière plus générale, pour protester contre la politique du gouvernement qui se traduit par moins de dépenses, moins de services publics, plus d'impôts, une stagnation des salaires, etc. D'après nos médias nationaux, l'opinion publique internationale regardait d'un œil très critique ce mouvement de masse, manifestation selon elle d'une vieille tradition française de contestation. Pourtant, quasiment tous les pays d'Europe de l'Ouest ont été secoués par d'importants mouvements sociaux durant toute l'année 2010. On a en effet vite oublié les 12 grèves générales qui ont paralysé la Grèce au printemps dernier, fait silence sur les milliers de manifestants qui ont défilé en Italie, Espagne, au Portugal, Pays-Bas... Le tour de la Grande-Bretagne pourrait être proche puisque le Premier Ministre vient d'annoncer un budget d'une rigueur sans précédent, son objectif étant de réaliser une économie de 95 milliards d'euros en moins de 5 ans, combiné à 34 milliards d'euros de hausses d'impôts.

Le point commun de tous ces mouvements populaires : protester contre les coupes réalisées dans les budgets sociaux pour dégager des économies. Si ces choix politiques sont l'œuvre des gouvernements libéraux ou socialistes au pouvoir en Europe, ils sont aussi dictés par la commission européenne.

Depuis le 7 septembre dernier, le rôle de celle-ci s'est encore accentué. Sous la pression de l'Allemagne et pour « donner confiance aux marchés financiers », la commission européenne a proposé en effet que Bruxelles effectue chaque année un examen préalable des budgets nationaux avant leur adoption par les Parlements. Cette proposition a été entérinée le 7 septembre par le conseil des ministres des finances de l'Union européenne.

Ainsi, à partir du mois d'avril 2011, les états membres devront présenter leurs grandes orientations budgétaires devant la commission

et le conseil européen. Ces derniers rendront un avis avant que les gouvernements n'adoptent définitivement leur projet de budget. L'objectif est de surveiller et centraliser les politiques économiques et budgétaires des états membres afin de détecter toute incompatibilité et tout déséquilibre naissant par rapport aux orientations définies sur le plan européen. Si les objectifs fixés ne sont pas respectés, les états membres sont passibles de sanction. Pour un observateur, « ce contrôle étroit, qui revient à déposséder les peuples de leur pouvoir, vise à imposer aux états membres des politiques d'austérité, des coupes dans les budgets sociaux, la privatisation des

services publics, une pression renforcée sur les salaires, le relèvement de l'âge de la retraite. » Mais l'austérité des budgets présentés par les différents pays membres montre que c'est déjà le cas. La politique de démantèlement de l'État social initiée par Bruxelles depuis une dizaine d'années, renforcée par le Traité de Lisbonne au mépris du vote des Français, Irlandais et Hollandais contre le projet de constitution européenne, est désormais en passe d'être atteinte. À moins que les mouvements populaires se poursuivent et prennent de l'envergure. Alors il sera peut-être possible d'enrayer le mouvement.



Manifestation contre la réforme des retraites dans les rues de Montataire

Tournoi de volley-ball

18 décembre à 13h30 à la salle Armand Bellard
L'Office municipal des sports organise un tournoi de volley-ball au profit du Secours populaire. Alors n'hésitez pas à venir avec un don alimentaire.
Les inscriptions sont conseillées.
Pour tout renseignement :
03 44 27 04 00 ou 03 44 27 04 04

Collecte de sang

Lundi 6 décembre de 14h30 à 19h
Salle de la Libération, rue des Déportés.

Ramassage des déchets verts

Attention, le dernier ramassage de la saison aura lieu le 2 décembre

Téléthon

Le 4 décembre 2010 se déroulera le prochain téléthon sur la place de la Mairie. Plusieurs stands y seront présents.



Le commerce local

Ils ont ouvert en 2010



BFM (auto-école),
14, rue de Condé



Optique Montataire (opticien),
63, rue Jean Jaurès



Positive energy (Chauffage et isolation),
74, rue Jean Jaurès

Changement de propriétaire



Le Nemrod (bar-tabac),
avenue Anatole France



La grange à pains (boulangerie),
11, rue de la République



Femmes !

Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes

Femmes solidaires

11 décembre de 14h15 à 16h30 au Palace, L'association organise la projection de « L'été de Noura », un film de Philippe Tessaud. La projection sera suivie d'une conférence-débat sur les mariages forcés et les crimes d'honneur.

Interviendront Brigitte Martel-Baussant, secrétaire générale de la coordination française pour le lobby européen des femmes et Christine-Sarah Jamaa, directrice de l'association voix de femmes qui lutte contre les mariages forcés.

Centre d'information sur les droits des femmes (CIDF)

Le 8 décembre 2010 à partir de 13h30
Projection du film « La domination masculine » suivie d'un débat animé par Emmanuelle Piette, Présidente du comité de lutte contre le viol.

Les prochaines réunions de quartiers pour le budget

- École Paul Langevin
Vendredi 3 décembre > 19H00
- École Maurice et Lucie Bambier
Mardi 07 décembre > 18H00
- Salle Elsa Triolet
Jeudi 16 décembre > 18H00
- Salle de la Libération
Mardi 1^{er} février > 18H30
- École Joliot Curie
Mardi 8 février > 18H30
- Salle RCEM
Vendredi 11 février > 19H00
- Salle CLSH
Jeudi 17 février > 18H30

VOTRE PRÉSENCE COMPTE !

Cours d'alphabétisation

Des cours d'alphabétisation (apprentissage de la langue française) vous sont proposés à la Maison sociale Huberte d'Hoker, tous les mardis matin, à partir du 11 janvier 2011. Ces cours sont ouverts à tous, à partir de 18 ans. Si vous souhaitez participer à cette nouvelle activité, venez-vous inscrire à la maison sociale :

- Jeudi 9 décembre
 - Vendredi 17 décembre
 - Mardi 21 décembre de 9h à 12h
- Maison Sociale Huberte d'Hoker
9 rue Henri Barbusse à Montataire
03 44 24 55 80

Handicap et Discrimination

La loi sur le handicap du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances est une rupture avec le passé, celui-ci n'est plus perçu comme un frein à la vie en société. C'est « l'accès de tous à tout » C'est l'affirmation du principe de non-discrimination. Le Gouvernement avait annoncé une revalorisation financière de 25% sur 5 ans de l'allocation adulte handicapé... ramenée à 3% ! Aujourd'hui, elle se fera sur 6 ans avec seulement 3% de hausse l'an prochain. Vivre avec 711,95€ bruts par mois (01/09 /2010), comment est ce possible ? Nous devons dénoncer la lettre de mission du Président Sarkozy qui demandait à Xavier Bertrand, le 1^{er} août 2007, d'agir de manière résolue pour que les personnes handicapées puissent vivre au quotidien dans les mêmes conditions que le reste de ses concitoyens. De belles paroles !

L'élève a suivi le maître ! Les personnes âgées avec leurs petites retraites, les personnes privées d'emploi, les personnes handicapées... ont moins de 800€ par mois pour vivre ! A ce tarif là, nous y sommes. A quand un vrai salaire pour vivre dignement ?

De même cette lettre indique : le droit opposable à la scolarisation des enfants handicapés dans la même école que les autres enfants devra être effectif. L'état a oublié qu'il faut y mettre des moyens ! Les auxiliaires de vie scolaires indispensables pour beaucoup de ces enfants existent en trop petit nombre. Trop peu de crédit, économie oblige et sur les plus faibles. Des enfants qui « assistés pourraient suivre une scolarité normale » se voient obligés de rejoindre des classes spécialisées (CLIS) qui ont d'autres vocations. La Secrétaire d'Etat de passage dans l'Oise se félicite du nombre d'Auxiliaires de Vie Scolaire. Il serait bon qu'elle reprenne sa copie avant de se féliciter... il y a encore beaucoup à faire ! D'autre part, la loi 2005 nous oblige à mettre nos bâtiments communaux aux normes d'accessibilité. Nous nous y employons. Nombreux sont déjà équipés (sanitaires, rampes, accès, l'ascenseur de la mairie a coûté 70 000€ à titre d'exemple). Certes, en matière de voirie beaucoup de travail reste à faire. Là c'est nous qui avons un handicap sérieux ! Les finances de la ville sont amputées de la taxe professionnelle. Beaucoup moins d'argent... moins de travaux possibles ! Nous avons conscience de votre attente, soyez assurés que nous continuons de travailler et que nous répondrons présents chaque fois que ce sera possible budgétairement.

Les élus du groupe
communiste et républicain

La démolition orchestrée des services publics

Un Président sur tous les fronts, à la sauvette, simpliste, populiste qui papillonne... **avec un Gouvernement remanié, pour préparer les élections présidentielles de 2012 et poursuivre une politique en faveur des plus riches.** Ensemble, ils restent sourds à toutes propositions, à toutes revendications. Ils remettent en cause les acquis sociaux comme la retraite à 60 ans, bradent les services publics et n'ont aucune politique industrielle.

On se rend compte qu'avec la privatisation des services publics, comme GDF, la Poste ou EDF, ces entreprises ne rendent plus les mêmes services. Nous en avons mesuré les conséquences à Montataire avec GDF et les factures explosives que nous avons reçues pour certains. Pour ces entreprises privées **nous sommes devenus des clients alors que nous sommes des usagers.** C'est pourquoi, nous luttons contre les privatisations.

Au moment où notre pouvoir d'achat est attaqué de toutes parts, des augmentations sont encore prévues pour le gaz et sur l'électricité. **Avec le projet de la loi « norme » qui se prépare, il y a nécessité à se mobiliser car EDF devrait vendre de l'électricité à des groupes privés qui revendiquent une augmentation de 25 % sur les 3 prochaines années, avec des répercussions en chaîne sur la consommation des ménages, de la commune, des transports, etc.** Lors du dernier Conseil Municipal, **les élu(e)s ont adopté une motion qui dénonce la marchandisation de ce bien public, demande le retrait de ce projet de loi et le retour à 100% d'Edf dans le secteur public.** **Avec la mondialisation, les délocalisations et la financiarisation de l'économie, le chômage ne cesse d'augmenter.** On le subit à Montataire, avec le déclin des entreprises industrielles qui pourtant ne cessent d'accroître leurs profits. A **STILL**, il a fallu une grève pour obtenir des augmentations de salaires, chez **Arcelor**, c'est le chômage partiel. A **GOSS** devant le chantage à la fermeture, un référendum a été organisé pour l'application du plan de licenciements de l'entreprise soit la suppression de 311 postes au lieu de 623 ! Par contre, un véritable cadeau a été fait aux entreprises en supprimant la taxe professionnelle. **L'ensemble des collectivités locales voient leurs ressources diminuer et leurs dotations gelées.** Or, chaque année les dépenses évoluent mais les ressources restant les mêmes **les élu(e)s Municipaux se posent la question du devenir des services rendus à la population et en appellent aux habitants pour qu'ils donnent leur opinion, que ce soit dans les réunions de quartiers sur la préparation du budget 2011 ou lors de nos permanences tous les samedis.** N'hésitez pas à nous rencontrer dialoguer et construire ensemble d'autres alternatives tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie (contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34).

Intégralité du texte sur notre site:
<http://montataire.parti-socialiste.fr/>

Le Groupe Socialiste

Appel pour une conférence pour l'unité ouvrière

(à l'initiative du POI de Creil Montataire, de militants ouvriers, de travailleurs)

Pendant des semaines, à plusieurs reprises, des millions de travailleurs, par la grève, les manifestations ont dit : retrait de la réforme des retraites !

Dans plusieurs secteurs, les travailleurs avec leurs syndicats ont fait grève pendant plusieurs semaines pour exiger que la réforme soit retirée. C'est sur cette base qu'on a vu la jeunesse se joindre aux travailleurs. Par millions, ils refusent de lâcher.

Contre cette volonté majoritaire, Sarkozy a fait passer sa loi.

C'est un fait que les directions de certaines organisations ont refusé de se prononcer clairement pour le retrait de la réforme. C'est un fait que les directions de certaines organisations syndicales, malgré les appels en ce sens de centaines et de centaines d'assemblées générales, ont refusé de lancer un appel à la grève interprofessionnelle jusqu'au retrait de la Loi. C'est un fait que les dirigeants des principaux partis de gauche, notamment du PS, ont refusé de prendre position pour le retrait.

Et pourtant, la volonté de l'écrasante majorité est claire : impossible d'accepter la réforme des retraites.

La loi sur la contre-réforme des retraites doit être abrogée !

Tout le monde constate le refus « en haut » d'avancer le mot d'ordre clair permettant de faire reculer Sarkozy.

Comment faire sauter l'obstacle politique auquel se heurtent les travailleurs ? Comment faire pour aider à réaliser l'unité pour arrêter cette politique, pour imposer l'abrogation de la contre-réforme des retraites ?

C'est pour regrouper la force, les militants, les travailleurs qui combattent pour que l'unité se réalise que nous proposons d'organiser une conférence nationale pour l'unité ouvrière.

Le comité POI de Creil Montataire, des militants ouvriers, des travailleurs appellent à préparer cette conférence :

MARDI 16 NOVEMBRE - 20h00 À MONTA-TAIRE (salle du sous-sol de l'église)

Alain Lebreton
alainlebreton@neuf.fr

De la graine de jardinier

Président de la société d'horticulture et de tempérance de Montataire, Pierre-Louis Diaz de la Fuente est un passionné de jardinage. Quand nous sommes allés le rencontrer, il plantait son ail pour l'hiver. Malgré un ciel menaçant, nous nous sommes installés dehors pour faire un brin de causerie. Portrait.

Quand il n'est pas à son travail, il y a fort à parier que monsieur Diaz de la Fuente soit dans son jardin. C'est là qu'il aime se retrouver, loin du bruit, de l'ambiance de bureau qui convient si peu à cet homme qui regorge d'énergie. Alors en fonction des saisons, il vient travailler son petit bout de terrain chaque jour ou uniquement les week-end. En été, il en repart aux alentours de 20 heures, lorsque le soleil commence à décliner. En hiver, la lumière disparaît si vite qu'il est impossible de venir y faire quoi que ce soit après 17 heures. En attendant l'arrivée du printemps, il vient donc les samedi et dimanche, tôt le matin... qu'il vente, qu'il neige ou qu'il pleuve... « Même à moins dix, je suis au jardin » confie-t-il. Il en a besoin monsieur Diaz de la Fuente de ce moment où « on oublie tout. Ce n'est même pas qu'on pense à autre chose, on se vide la tête. Il n'y a pas de bruit, sauf les oiseaux ».

Voici vingt ans qu'il cultive ce jardin et dix ans qu'il préside la Société d'horticulture et de tempérance. C'est cette association qui gère les 223 jardins que la ville met gratuitement à sa disposition. Contre une cotisation symbolique payée à l'association, tout Montatairien peut demander un jardin. Il suffit qu'il y en ait de disponible « car, comme l'explique Pierre-Louis, quand on a un jardin, on ne le lâche pas comme ça ». La seule condition : le cultiver. Sinon l'association le reprend et l'attribue à quelqu'un d'autre. Les demandes ne manquent pas, elles se font même de plus en plus nombreuses. Pour monsieur Diaz de la Fuente, c'est « parce que la vie est de plus en plus difficile. Avant il n'y avait que des retraités. Maintenant il commence à y avoir des jeunes. » La vie dure mais aussi le désir « de cultiver ce qu'on va consommer et l'envie de manger sainement ». C'est souvent ce qu'on répond à monsieur Diaz de la Fuente quand il demande aux gens pourquoi ils veulent un jardin.

Les membres de l'association sont là pour donner des conseils aux jardiniers qui en ont besoin « mais pas des coups de main » précise monsieur Diaz de la Fuente. Ils sont là aussi pour régler les conflits de voisinage qui surgissent parfois. Comme il n'aime pas les histoires, il essaye toujours de calmer le jeu car il n'y a souvent

«
Même à moins dix,
je suis au jardin
»



Pierre-Louis Diaz de la Fuente

rien de grave, seulement des caractères trop forts qui se croisent, des râleurs invétérés...

« Ce sont les relations sociales, faut que ça vive ! » conclut-il, philosophe.

Si bien qu'il ne relève pas tous les écarts au règlement, tant que ça ne gêne pas les voisins et que ça ne dégrade pas les jardins, « il faut un minimum de tolérance et de liberté pour que ça marche ». Et effectivement, ça a l'air de plutôt bien fonctionner.

On s'échange les savoir faire, on livre ses secrets pour avoir un beau jardin... Les anciens regardent la lune et disent que « quand elle est descendante, il faut planter les légumes qui poussent en terre comme les carottes, les pommes de terre et quand elle est montante, les poireaux, les salades, les haricots, enfin tout ce qui sort du sol... » Mais quand elle est rousse, vaut mieux tout arrêter et attendre...

Monsieur Diaz de la Fuente ne sait pas trop s'il doit y croire et puis c'est compliqué quand on travaille car jardiner en fonction de la lune, « ça veut dire qu'il faut venir planter à une heure précise de la journée... Peut-être que je suivrai la lune quand je serai à la retraite, le 31 janvier prochain » dit-il tout sourire...

En voilà un qui l'a échappé belle....

Mais pour le moment, il préfère s'en remettre aux cycles naturels... Tout juste un peu de bouillie bordelaise ou du purin d'orties qu'il fabrique lui-même pour éliminer les parasites et les maladies mais pas plus... Et surtout pas d'engrais chimiques ou de pesticides, il préfère attendre patiemment que ça pousse au rythme des saisons... C'est d'ailleurs, ce qu'il aime le plus, regarder pousser... Et aussi bêcher, à la main...

Ça lui va bien le jardin à Pierre-Louis Diaz de la Fuente, il aime si peu parler... Peut-être que ça lui vient de son père, républicain espagnol qui a fui le franquisme et qui a enterré son Espagne natale sitôt franchie la chaîne des Pyrénées... Il n'en a plus jamais parlé. C'est avec lui que Pierre-Louis a appris le jardin, quand il était enfant... Ça lui est revenu plus tard et on dirait que ça ne le quittera plus tant il a l'air de faire corps avec ce petit bout de terre regorgeant de vie...

Sous le sig
Et de l'En
Vous avez ét
de solidarité
Opération So
Dans le cadr
versera l'inté
nom d'Enna
province de
aux orpheli
familles. En
on attend a

Le service
Les vacan
renseigner
qu'ils vou
À l'ocasi
plus des c
tournois c
Le tourna
Marcel C
décembre
Vous êtes
nant une
née de re

Le PAIJ
L'opérati
Dès le r
déposer
comme

JADE News

Sous le signe de la Solidarité Internationale Et de l'Engagement Citoyen des Jeunes... Vous avez été nombreux à venir découvrir et contribuer aux différentes actions de solidarité conduite par un groupe de jeunes, dans le cadre de la grande Opération Solidarité Internationale et Engagement Citoyen des Jeunes. Dans le cadre d'un séjour de solidarité au Maroc, notre groupe de jeunes versera l'intégralité des dons récoltés à une association marocaine, du nom d'Ennour, située dans la ville de Mohammedia, dans la grande province de Casablanca. Cet organisme vient en aide aux veuves et aux orphelins. Ils auront à partager une semaine d'activité avec ces familles. Encore une grande aventure humaine pour nos jeunes, dont on attend avec impatience les témoignages...

www.associationjade.com

Le service Animation

Les vacances de Noël approchent, n'attendez plus et venez vite vous renseigner auprès de nos animateurs sur le programme d'activités qu'ils vous réservent, pour terminer l'année en beauté !

À l'occasion des fêtes de Noël, notre équipe vous a programmé en plus des activités, plusieurs événements, tel que nos incontournables tournois de football et de handball !

Le tournoi de foot aura lieu le mardi 28 décembre dans les salles Marcel Coene et Armand Bellard et le tournoi de Handball le jeudi 30 décembre à la salle Marcel Coene.

Vous êtes aussi invité au grand repas du jour de l'an, lequel moyennant une contribution symbolique de deux euros, permettra cette année de récolter des fonds pour la cause palestinienne.

Le PAIJ

L'opération « 1 Action Citoyenne, 1 Permis pour la Vie », est lancée ! Dès le mois de novembre, vous avez été un grand nombre à venir déposer vos candidatures. Après une sélection difficile, l'opération commence pour un groupe de 10 jeunes !

- Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille.
- Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Octobre 2010

- Le 13 : MANESSE TANTÔT Mirabelle
- Le 13 : MANESSE TANTÔT Prune
- Le 14 : BRITO RODRIGUES Louna-Vani
- Le 26 : SENGHOR Marvin

Ils se sont mariés

Octobre 2010

- Le 9 : TOUBALI Nabil et BENARBIA Sabrina
- Le 9 : BAJJOU Farid et GOULART Valeska
- Le 23 : BRAUN Alain et FONTAINE Corinne

Ils sont décédés

Octobre 2010

- Le 19 : LECUYER Isabelle, veuve GOUGE, 80 ans
- Le 19 : YAFU-BINGONDA Jean, 80 ans
- Le 20 : JUNILLON Michel, 67 ans
- Le 23 : PEYEN Gilberte, épouse VAN HOUTEGHEM 88 ans

Dans le cadre d'un engagement citoyen bénévole et la construction d'un projet professionnel sûr, nos jeunes bénéficiaires recevront une bourse d'aide au financement de leurs permis de conduire.

Pour ceux qui n'ont pas été sélectionnés cette fois-ci, rien n'est perdu, nos services sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches professionnelles et vous orienter vers les divers dispositifs existants.

Le PAIJ continue de vous accueillir du lundi au vendredi, de 14h à 18h et met à votre disposition tous les outils nécessaires à vos démarches.

N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de notre agent d'accueil qui saura vous écouter et vous orienter.

L'association Jade sera fermée du 24 au 31 décembre 2010.

Toute l'équipe de Jade vous souhaite de passer de très bonnes fêtes et vous dit à l'année prochaine...



EVALUATION GRATUITE DE VOTRE BESOIN

PRESENT SUR TOUT LE DEPARTEMENT DE L'OISE



Association Prestataire d'aide à domicile

- ▶ Aide à la Personne
- ▶ Tâches Ménagères

- Personnel diplômé et/ou formé
- Savoir-faire reconnu
- Agrément qualité
- Réductions d'impôts*



ASDAPA Beauvais
Tél. 03.44.48.10.18

ASDAPA Compiègne
Tél. 03.44.40.25.83

ASDAPA Monchy St Eloi
Tél. 03.44.25.30.70

ASDAPA Service de Soins
Tél. 03.44.40.29.73

Site : www.aide-domicile-oise.com Email : contact@aide-domicile-oise.com



Association Mandataire d'aide à domicile

- ▶ Aide à la Personne
- ▶ Garde de nuit, Garde 24h/24
- ▶ Garde d'enfants
- ▶ Tâches Ménagères

- Agrément qualité
- Mise en place rapide de l'aide
- 640 adhérents-employeurs nous font confiance
- Réductions d'impôts*



ASSADO Beauvais
Tél. 03.44.05.17.34

ASSADO Compiègne
Tél. 03.44.40.32.63

ASSADO Monchy St Eloi
Tél. 03.44.24.46.07



Association prestataire de services à domicile

- ▶ Entretien de la maison
- ▶ Repassage
- ▶ Prestations de petit bricolage
- ▶ Petits travaux de jardinage

- Un service personnalisé
- Interventions ponctuelles ou régulières
- Réductions d'impôts*



ADOMOISE
Monchy Saint Eloi
Tél. 03.44.24.52.48

2000 / 2010

4 et 5 décembre 2010

Espace de rencontres
rue Louis Blanc - Montataire

Samedi 4 décembre 2010

- 13H30 - Exposition ouverte au public.
- 14H30 - Conférence-débat avec:
Claudine Cartier, Conservateur, service des Musées de France,
direction générale des Patrimoines : « Les musées et le patrimoine
industriel et technique à l'aube du XXI^e siècle : de l'histoire industrielle au patrimoine
Clarisse Lorieux, chargée d'étude pour l'Inventaire du Patrimoine Industriel à la CAC
(Communauté de l'agglomération creilloise) :
« Réaliser l'inventaire du patrimoine industriel dans le bassin creillois ».
- 17H30 - Inauguration officielle. Animation musicale par le **Big Band de Montataire**. Verre de l'amitié.

Dimanche 5 décembre 2010

- 10H00 - Exposition ouverte au public.
- 14H00 - Visite guidée par **Claudie Fabre**, artiste peintre,
et **Naser Hadjerici**, photographe.
- 14H30 - Textes et chansons autour du travail ouvrier par **Alice Mercier**.
- 16H00 - Débat animé par **Jean-Pierre Besse** : « Dix ans, et après? »

www.amoi-assoc.com

